

École de Liège : symbole de l'armurerie en danger

mercredi 18 décembre 2024, par [Jean Pierre Bastié](#) président de l'UFA, [Jean-Jacques BUIGNE](#) fondateur de l'UFA

L'école d'armurerie Léon Mignon, située au cœur de la ville de Liège, est un établissement d'enseignement secondaire professionnel fondé en 1897 par la Ville de Liège, à l'initiative de l'Union des Fabricants d'Armes. Elle a longtemps formé des artisans armuriers qualifiés.

Cependant, malgré sa réputation mondiale et son riche patrimoine industriel, l'école est aujourd'hui menacée par une réforme de l'enseignement.

Les mesures proposées suscitent des inquiétudes : réduction des financements, diminution des options et des heures d'enseignement, changements dans le recrutement et la formation des enseignants, entraînant une perte de savoir, et modification du statut des enseignants vers une mutualisation des ressources.

En outre, les options et filières ne répondant pas à des normes plus strictes pourraient être progressivement supprimées, avec la fermeture d'au moins un tiers des options. **En fin de compte, l'école risque de fermer définitivement d'ici 2028.**

Lors d'un colloque organisé par l'UFA à Paris en novembre dernier, les participants ont souligné l'importance des instituts de formation dans le domaine de l'armurerie. La fermeture de l'école Léon Mignon représenterait une perte considérable pour le patrimoine mondial de l'armurerie.

Les six mesures envisagées pour « tuer » l'école d'armurerie de Liège :

- ▶ **Interdiction d'accès aux 7^{èmes} années pour les élèves titulaires d'un CESS ou diplôme équivalent** : Cela implique que les élèves français bénéficiant de dispenses ne pourront plus accéder aux 7^{èmes} années, ce qui entraînera probablement leur fermeture à court terme.
- ▶ **Interdiction d'inscription en 3^{èmes} et 4^{èmes} années pour les élèves majeurs ayant décroché l'année précédente ou ne suivant pas le parcours classique** : Cette mesure bloquerait l'accès au parcours d'armurier pour les élèves français, avec des conséquences désastreuses pour l'encadrement de l'école.
- ▶ **Réduction des moyens alloués à l'enseignement qualifiant** : Moins de financement pour l'école et une diminution du nombre d'heures d'enseignement, affectant directement l'encadrement.
- ▶ **Modification des critères de recrutement et de formation des enseignants** : Toute personne ayant une expérience professionnelle liée aux filières de l'armurerie pourrait devenir enseignant, sans formation pédagogique spécifique.
- ▶ **Changement du statut des enseignants** : Suppression du système de nomination, remplacé par un statut flexible permettant des affectations dans plusieurs écoles sans droit de refus.
- ▶ **Suppression progressive des options et filières ne respectant pas des normes plus strictes** : Cela pourrait entraîner la fermeture d'un tiers des options proposées par l'école.



Voir aussi :

- ▶ [Page Facebook](#) du Centre d'Enseignement Secondaire Léon Mignon ;
- ▶ [Wikipédia](#) : École d'armurerie Léon Mignon ;
- ▶ [L'association](#) : Les amis de l'école d'armurerie ;
- ▶ [Chassons.com](#)

Site de l'UFA :

- ▶ L'école d'Armurerie de Liège fait [appel à ses anciens](#)
- ▶ Journée "portes ouvertes" à l'École d'armurerie de Liège
- ▶ Toutes les écoles d'armurerie : St Etienne, Liège, Ferlach, Suhl et Maniwaki (Québec).

